

Loi sur les dérives sectaires : petit sursaut des LR

écrit par Gilles La Carbona | 22 avril 2024



Laurent Fabius
Président
(2016/2025)



Ils sont nommés par le...

- président de la République
- président de l'Assemblée nationale
- président du Sénat
- Les anciens présidents de la République sont membres de droit*



Valéry Giscard d'Estaing
(depuis 2004)



Corinne Luquien
(2016/2025)



Michel Pinault
(2016/2025)

Michel Charasse
(2010/2019)



Claire Bazy Malaurie
(2010/2019)



Jean-Jacques Hyest
(2015/2019)



Nicole Maestracci
(2013/2022)



Lionel Jospin
(2014/2019)



Nicole Belloubet
(2013/2022)

Source : Conseil Constitutionnel (xx/xx) nomination/fin de mandat

*Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ne siègent plus depuis mars 2011 et janvier 2013



Laurent Fabius
Président
(2016/2025)



Ils sont nommés par le...

- président de la République
- président de l'Assemblée nationale
- président du Sénat
- Les anciens présidents de la République sont membres de droit*



Valéry Giscard d'Estaing
(depuis 2004)



Corinne Luquien
(2016/2025)



Michel Pinault
(2016/2025)

Michel Charasse
(2010/2019)



Claire Bazy Malaurie
(2010/2019)



Jean-Jacques Hyest
(2015/2019)



Nicole Maestracci
(2013/2022)



Lionel Jospin
(2014/2019)



Nicole Belloubet
(2013/2022)

Source : Conseil Constitutionnel (xx/xx) nomination/fin de mandat

*Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ne siègent plus depuis mars 2011 et janvier 2013



Alerte info... les députés RN et les sénateurs LR viennent de saisir le Conseil Constitutionnel pour qu'il censure la loi sur les dérives sectaires et le fameux article faisant de la science un scientisme d'État, interdisant tout débat contradictoire.

On aurait presque envie d'applaudir et d'y croire mais, parce qu'il y a un MAIS. Compte tenu du passif des dernières saisines, on reste dubitatif. **En premier lieu on est en droit de se poser la question qui fâche : pourquoi ces formations n'ont-elles pas rejeté cette loi quand il était très facile de dire non ?** C'est vrai qu'il fallait aller siéger. **Nous avons donc deux partis visiblement inquiets et on les comprend, qui espèrent que Fabius fera ce qu'ils n'ont pas eu la volonté de réaliser, à savoir retoquer ce texte liberticide. On se pince et on se demande si on ne rêve pas.** Il devient difficile de saisir les stratégies des uns et des autres. C'était pourtant aisé de ne pas en arriver à cette extrémité, il suffisait de voter contre ensemble, mais ils ont préféré laisser la main à la macronie, pour quelle raison ? Voir le suprême conseil infliger un revers au pouvoir ? Ils rêvent...

Fabius ne va certainement pas invalider cette loi, bien au contraire, c'est un désir du patron il s'empressera d'apposer le sceau de la légitimité républicaine et le tour sera joué. Le Dieu Fabius va les rouler dans la farine et satisfaire pleinement son maître Macron. On connaît à priori le verdict, la seule inconnue reste le motif que le grand juriste Fabius nous sortira cette fois ? On attend avec impatience ce nouveau passage politico-juridique croustillant qui sera à compiler, avec tous les autres à mettre à son actif pour déclarer constitutionnel ce qui ne l'est pas. Il vient de confirmer qu'il était capable de confisquer le droit au peuple de s'exprimer sans trop s'embarrasser, réduisant sa légitimité à néant, et nos parlementaires espèrent quelque chose de cet homme ? Sont-

ils naïfs ou alors foncièrement filous ? Prêtons-leur des intentions qu'ils n'ont certainement pas eues, mais donnons leur matière à se les approprier pour sortir de la médiocrité dans laquelle ils sont depuis trop longtemps. Ils font ça pour montrer la déliquescence de ce Conseil, et sa collusion avec le pouvoir, comme si ce n'était pas assez visible depuis le refus du RIP. Ainsi, face au nouveau déni que Fabius imposera, ils pourront crier haut et fort qu'il faut réformer cette machine qui ne fait plus du droit mais de la politique. On a vu récemment les effets de cette loi, qui a permis à une escouade de gendarmes d'aller chercher chez lui, un brave homme se plaignant que sa femme était morte des suites des injections...

Ils déposeront dans la foulée un autre RIP pour modifier le fonctionnement, la composition de ce machin inepte, devenu le bras armé de Macron. Il n'est pas interdit de rêver, si ? La réalité risque bien d'être plus sinistre. Les LR ne présenteront rien du tout, ce ne sont pas des gens qui veulent tout chambouler, ce sont des soumis, des mous. Ils vont sagement attendre le résultat des Européennes et en fonction, se réveilleront. Il se pourrait que ce soit un poil trop tard, surtout s'ils parviennent difficilement à 7%, à ce seuil-là, ils ne seront plus audibles. Ils croient sans doute faire plus, le pari est osé et pourrait s'avérer catastrophique. Ils ont déjà masqué la défaite des sénatoriales, paradant devant les micros en affirmant qu'ils étaient les vainqueurs. Ils ont dissimulé l'ampleur de la chute pour se convaincre que tout allait bien. Après le fiasco Total de Péresse à la présidentielle. Le prochain suffrage devrait les ramener à la réalité. Elle sera difficile à avaler. Il y a des mensonges que l'on préfère en lieu et place de vérités qui dérangent. En l'espèce, à force de tourner la tête ou de fermer les yeux, on finit par être hors sol. C'est maintenant qu'ils devraient réagir et déposer ce RIP pour affirmer leur mécontentement et surtout leur volonté de changer les choses. C'est à présent qu'ils

doivent reprendre la main et non permettre à Macron de diriger les débats et de choisir le thème à débattre. Ils n'ont toujours pas compris que pour le déstabiliser il ne fallait pas le laisser libre d'imposer ses vœux. S'il perd le contrôle de l'actualité, il commet des erreurs, il devient vulnérable. S'ils veulent redorer leur blason c'est à présent qu'ils doivent peser dans le combat, pas une fois qu'ils seront affaiblis et au fond du trou. Que vaut le cri d'une bête à l'agonie ? On peut prendre les paris, Fabius va les souffleter une fois de plus, ils gesticuleront un peu, puis sommeilleront jusqu'au 9 juin, et après, ils n'auront d'autres choix que de rejoindre les rangs du RN ou de Reconquête. Un parti se dirige avec des personnes de convictions et de caractères, mais est-ce encore le cas chez les LR ? Pas certain, alors RIP ou pas RIP ?

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

https://t.me/R_P_France

Par Gilles La-Carbona : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire

□

□